



# Santo Cèio

## gazette

Petit journal de Sainte-Cécile-les-Vignes / Internet : [www.sainte-cecile.org](http://www.sainte-cecile.org)

## Le Mot du Maire

### L'actualité...



À l'honneur : NICOLE TRINCAL, nouvelle présidente de la bibliothèque municipale.



L'information municipale en direct



Félicitations à Christain REBOUL, président de la Cave Cécilia et du Caveau Chantecôtes.

Mes chers Concitoyens,

Lors de la dernière gazette nous vous souhaitions une bonne rentrée qui allait être, nous l'annoncions, animée.

Ce n'était pas un vain mot. La rentrée fut même mouvementée. **Avec l'arrivée d'une dizaine de nouveaux élèves à la rentrée, il a fallu**, avec le soutien de l'inspection académique, du conseil général et du collège, **travailler vite pour ouvrir une classe supplémentaire** accueillie dans les locaux du collège. Et ce ne fut pas une mince affaire. Car dans des délais très courts, il a fallu trouver des solutions à tous les petits problèmes qui survenaient (navette, repas, surveillance, matériel, mobilier,...). Mais à voir aujourd'hui les sourires des élèves de CM2, on ne peut qu'être satisfait des choix qui ont été faits.

Mais la rentrée est passée et tout ne fut pas aussi compliqué. **Les vendanges se sont très bien passées.** L'excellente récolte et l'important travail des viticulteurs sur la qualité de leur vin laisse présager cette année encore de nombreuses récompenses.

Mais le temps s'écoule encore et nous sommes déjà à l'automne. **De nombreux travaux vont être réalisés** : élagage des platanes, réalisation de plateaux traversants, poursuite de l'aménagement de la RD8 (cours Maurice Trintignant) ou terminés : réaménagement de la Mairie.

Le temps file et nous serons déjà bientôt aux fêtes de fin d'année. Mais je ne voudrais pas vous quitter sans vous parler de deux sujets qui me tiennent à cœur :

- **le tri sélectif.** En effet, depuis plusieurs semaines, la communauté de communes m'informe d'important refus de tri sur la commune, d'encombrants déposés

n'importe où,... Cet incivisme de la part de certains coûtent cher à la collectivité. Car à chaque sac jaune refusé, à chaque déplacement d'une benne pour emporter un encombrant à la déchetterie, c'est nous, citoyens qui payons la facture. Alors en cette période où l'on parle beaucoup d'environnement,

d'économie, je vous remercie de votre attention à ce sujet.

- **le PLU (Plan Local d'Urbanisme).** Cela fait maintenant plusieurs années que nous travaillons sur la révision de notre PLU. D'abord retardé par l'élaboration du plan de prévention des risques inondations par le préfet, ce sont aujourd'hui les administrations qui demandent des études complémentaires, des diagnostics et malgré tous nos efforts, cela demande du temps alors je vous demande patience.

Toujours dévoué à votre écoute et à votre service,

Votre Maire  
Max IVAN



## Bibliothèque municipale, la marche en avant.

**NICOLE TRINCAL**, nouvelle présidente de la bibliothèque municipale.

Notre bibliothèque termine son informatisation. Un poste de consultation et de recherche sur internet est désormais à la disposition des céciliens. Les bénévoles de l'association "bouquin bouquine" espèrent que cette modernisation apportera une amélioration du service pour tous les adhérents.

Notre rayon adolescent s'est considérablement étoffé grâce à une subvention municipale et à un prêt longue durée de la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Cela va de pair avec un travail en collaboration avec les professeurs de français et la documentaliste du collège Victor Schoelcher. Nous participons à l'opération "les incorruptibles" qui se pratique dans plusieurs classes et la sélection de livres pour ce concours est disponible dès à présent à la bibliothèque.

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés et nous essayons de



renouveler régulièrement les albums, B.D, mangas, et romans qui leur sont consacrés. Le dernier Harry Potter sera en rayon le 26 octobre, jour de sa sortie.

En octobre, les classes de l'école maternelle et le C.P. sont venus visiter la bibliothèque et ont fort apprécié le moment conte qui leur était offert. Nous espérons pouvoir mettre en place une collaboration régulière tout au long de l'année avec les écoles de

Sainte Cécile.

Le centre de loisirs continue à venir régulièrement profiter de nos installations le mercredi matin et pendant les vacances scolaires.

Notre souhait est de développer le plaisir de la lecture chez les jeunes et nous espérons que toutes ces actions contribueront à réussir ce pari.

La bibliothèque participera au Téléthon le samedi 8 décembre en proposant, entre autre, une animation conte à

10H et à 11H. La participation minimale demandée sera intégralement reversée au téléthon. Nous espérons que les enfants et même les plus grands viendront écouter nos histoires tout en participant à cette action de générosité.

Aidées par la librairie Feuilles de vignes, nous continuons à proposer une sélection importante des dernières nouveautés parues et à proposer des animations tout au long de l'année.

Nous espérons que de nouveaux lecteurs viendront nombreux nous rendre visite et sommes à leurs dispositions pour tous renseignements supplémentaires et suggestions.

Rappel des heures d'ouverture :  
Mardi : 15H/17H30  
Mercredi : 10H/12H  
Samedi : 9H/12H  
Tel : 04 90 30 87 92  
bibliotheque.saintececile@wanadoo.fr

## SOMMAIRE

Page 2

À L'HONNEUR  
FÉLICITATIONS

Page 3

VIE ÉCONOMIQUE

Pages 4 - 5 - 6

INFORMATIONS  
MUNICIPALES

Pages 7 - 8 - 9

HISTOIRES

Pages 10 - 11

AU FIL DES  
MANIFESTATIONS

Pages 12 - 13 - 14

VIE ASSOCIATIVE

Page 15

QUART D'HEURE  
PROVENÇAL

## FÉLICITATIONS à CHRISTIAN REBOUL

### Christian Reboul, président de la Cave Cécilia et du Caveau Chantecôtes

Dès janvier 2007, M. Raymond Bontoux faisait savoir qu'à la fin de l'exercice, c'est à dire au 31 août, il serait démissionnaire du poste de président de la Cave Cécilia et du Caveau Chantecôtes. Son successeur devait avoir le contrôle total de la nouvelle vendange 2007.

C'est lors de la réunion du 24 août que Christian Reboul a été officiellement nommé président de ces deux grandes structures.

Son implication et ses capacités de communication conviennent parfaitement au mandat de président. Il est également membre du conseil

d'administration de la fédération des caves coopératives du Vaucluse.

Le millésime 2007 ayant tous les atouts pour des belles cuvées, souhaitons à ce jeune viticulteur de s'exprimer pleinement dans ses nouvelles fonctions.



*"Conscient que  
l'avenir passe par  
la qualité et la  
communication"*

## Laure et Lionel Dumarché prennent la suite de Walter et Marie

Laure et Lionel Dumarché ont succédé chez Léo Pizza, cours Charles de Gaulle, à Walter et Marie.

On ne peut pas vraiment parler de nouveaux commerçants puisque Laure et Lionel se sont fait connaître lorsqu'ils sont arrivés à Sainte Cécile en 2002 et ont repris la boulangerie du carrefour Louis Fournier durant presque cinq ans. Ils habitent Sainte Cécile où ils ont acquis une maison. Après quelques mois de repos, ils vont désormais employer leur savoir-faire pour préparer de bonnes pizzas, comme ils

le faisaient lorsqu'ils étaient boulangers.

Walter et Marie leur ont, en outre, appris les secrets de leurs recettes et ont assuré la passation.

M. et Mme Dumarché font seuls la préparation des pizzas avec des nouveautés au niveau des horaires puisqu'on peut désormais aussi acheter une pizza entre 11 h et 13 h du mardi au dimanche.

Walter et Marie prennent des vacances bien méritées en Italie pour ensuite se lancer dans une nouvelle aventure gastronomique avec un restaurant



de spécialités italiennes sur la région avignonnaise.

Laure et Lionel, quant à eux, ont pris les commandes de Léo Pizza.

Léo Pizza 04 90 30 81 57 du mardi au dimanche de 11 h à 13 h et de 18 h à 22 h.



## Yannick Alarcon : "Les Bons Tuyaux"

Rentrée rime souvent avec nouveauté. En l'occurrence, il s'agit d'un nouvel entrepreneur qui va rendre des services à plus d'un Cécilien.

Yannick Alarcon, fils de Patrick et neveu de Jean-Luc Alarcon, vient de se lancer. Du haut de ses 23 ans, Yannick a créé, dans la tradition familiale, une entreprise de plomberie, sanitaire et dé-

pannages divers. Titulaire du C.A.P de plombier qu'il a préparé chez son oncle, Yannick tente l'aventure de l'entreprise individuelle. Il a déjà fait des interventions auprès de quelques domiciles céciliens ravis et insiste sur la rapidité des services tant dans la plomberie que le sanitaire. Et il est bien vrai que c'est toujours dans ces cas qu'on a be-

soin de quelqu'un en urgence. Volontaire et connu pour sa gentillesse et son efficacité, Yannick Alarcon et ses "Bons Tuyaux" n'auront sans doute aucun mal à se faire une place au sein des entrepreneurs de Sainte Cécile les Vignes.

A retenir : Yannick Alarcon "Les Bons Tuyaux" 06 20 99 55 89

## Le Caveau Chantecôtes et Sainte Cécile à l'heure du rugby

Le Caveau Chantecôtes est le partenaire officiel de l'A.S. Bédarrides, un club de rugby particulièrement renommé dans la région. Pendant cette coupe du monde, il était normal que les fans de rugby soient en effervescence. Jeudi 11 octobre, les responsables du Caveau Chantecôtes : Christian Reboul, François Pouzin et André Gillot ont reçu Gérard Reynaud, président d'honneur du club de Bédarrides, et Jean-Luc Janotta, co-président, ceci en présence du maire, M. Max Ivan.



Ils ne sont pas venus les mains vides puisqu'ils ont apporté au Caveau un maillot signé par tous les joueurs de l'équipe de France, maillot qu'il a été possible de voir, histoire de se mettre dans l'ambiance à la veille du match de demi finale. A cette occasion, les responsables du Caveau ont aussi reçu une cravate aux couleurs du rugby. Cette rencontre a permis de constater que les Côtes du Rhône, et le rugby, c'est une alliance qui fonctionne bien.

## COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 octobre 2007 à 18h00

### I. Régime indemnitaire - Institution de l'indemnité Spécifique de Fonction

Dans le cadre de l'exercice des fonctions de garde champêtre, les agents, vu la loi 96-1003 du 16/12/1996 et du décret 97-702 du 31/05/1997 modifié, peuvent prétendre à une indemnité spécifique de fonction de garde champêtre. Afin d'allouer cette indemnité au garde champêtre de la commune, le conseil municipal crée cette indemnité qui sera ensuite attribuée à chaque agent concerné par arrêté individuel.

### II. Institution de la vacation funéraire

La commune dans le cadre de ses missions d'état civil est chargée d'un certain nombre d'opérations au moment des décès (pose du bracelet, inhumation, mise en bière, arrivée de corps, ...). Ces fonctions sont exercées par le garde champêtre et ouvre droit à la perception de vacation. Le conseil donne un avis favorable pour l'institution de ces vacations pour un montant de 15 €. En parallèle et afin de pouvoir gérer ces vacations, il est décidé de créer une régie.

### III. Création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles 1ère classe et d'un poste d'Agent Spécialisé Principal des Ecoles Maternelles de 2ème classe

Afin de valider la réussite au concours d'ATSEM de 1ère classe d'un agent et, dans le cadre des avancements de grade prévu par le statut de la fonction publique, le conseil municipal décide de créer un poste d'ATSEM de 1ère classe et un poste d'ATSEM principal 2ème classe. Ces deux créations de postes ne modifient pas les effectifs du personnel.

### IV. Surveillance de la cantine scolaire par les professeurs des écoles

La commune organise le service de restauration scolaire. A cet effet, plusieurs employés communaux sont affectés à ce service mais vu le nombre d'enfants inscrits cela ne suffit pas. Des professeurs des écoles se sont proposés pour venir surveiller la cantine. La loi et notamment le décret 82-979 du 19 novembre 1982 autorisant les professeurs des écoles à remplir cette mission,

le conseil municipal acte ce principe et instaure l'indemnité de surveillance de la cantine correspondante (60% du taux horaire de l'indemnité prévue pour un service d'enseignement).

### V. Modification de la délibération en date du 12 avril 2007 sur le classement des voies publiques

Par délibération en date du 12 avril 2007, la commune a procédé au classement dans le domaine public de plusieurs places qui jusqu'alors étaient dans le domaine privé de la commune. Après vérification, il s'est avéré que certaines superficies annoncées pour les places étaient erronées et qu'un bâtiment communal non affecté au service public et non ouvert au public (boulodrome) avait été classé par erreur dans le domaine public.

Le tableau de classement des places publiques est donc ainsi modifié :  
Voies à caractère de place publique (voir tableau ci-dessous)

### VI. Acquisition d'une parcelle Route de Lagarde pour desserte de futur quartier - Dénomination de la rue

Dans le cadre de cessions gratuites liées à des permis de construire, le conseil municipal autorise le maire à signer



l'acte correspondant à l'acquisition de la voirie desservant ces maisons. En parallèle, des propriétaires acceptent de céder à la commune 154m<sup>2</sup> de leur parcelle moyennant une soulte de 10 318 €. Le conseil municipal approuve cette acquisition.

### VII. Convention de mise à disposition gratuite des services de la DDE pour l'instruction des actes du droit des sols

Le conseil municipal approuve la signature d'une nouvelle convention à signer avec la DDE pour lui déléguer la compétence d'instruction du droit des sols sachant que la décision reste toujours dans les pouvoirs du maire.

N° des Places	APPELATION	ORIGINE ET EXTREMITE	SURFACE Initiale	SURFACE Modifiée
101	Place de l'Eglise	entre l'Eglise et la V.C. n°1	476	296
102	Place de l'Hospice	à l'Ouest de l'Hospice	315	51
103	Place de la Mairie	entre la Mairie et la V.C. N°1, les rues Cardinale, Torte et Marius André	1260	1915
104	Place de la Poste	entre la Poste et la RD 976	63	108
105	Parking de la Fontaine	Entre la RD 976 et la limite formée par l'arrière des bordures entre enrobé et clapicette	4550	3307
106	Place du Collège		5750	5750
<b>Total</b>			<b>12414 m<sup>2</sup></b>	<b>11427 m<sup>2</sup></b>

## VIII. Marché de Voirie – Programme 2007 – 2010

Afin de réaliser les travaux de voirie nécessaires pour entretenir les routes du village, un appel d'offres a été lancé. Après analyse des offres la commission d'appel d'offres propose de retenir le groupement TP Rouvière/Appia qui a fait l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le conseil municipal approuve le marché à signer avec le groupement TP Rouvière/APPIA et s'engage à réaliser entre 95 680 € et 299 000 € TTC de travaux de voirie chaque année.

## IX. Création d'un espace jeunes - Pénalités de retard

La commune a construit un espace jeunes destiné à accueillir le club ados. Les travaux sont terminés mais les délais de réalisation de ceux-ci étaient fixés à 3 mois et ont été dépassés de plusieurs mois.

Les retards étant dus à des problèmes administratifs et les entreprises n'en étant pas responsables, le conseil municipal décide pour ne pas pénaliser les entreprises qui ont réalisé ces travaux, de modifier les délais, de les porter à 10 mois et de ne pas appliquer les pénalités de retard aux entreprises.

## X. Approbation du DCE concernant le gymnase et lancement de la procédure d'Appel d'Offres

Dans le cadre de la construction du gymnase et pour poursuivre la procédure de travaux, le conseil municipal approuve le dossier de consultation des entreprises rédigé par l'architecte et autorise le maire à lancer la procédure d'appel d'offres.

## XI. Octroi d'une garantie d'emprunt à l'UASA - Modification de la délibération du 28 juin 2007

La commune de Sainte Cécile les Vignes accorde sa garantie à hauteur de 11,5 % pour le remboursement de toutes sommes dues en principal, intérêts, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires au titre du contrat de prêt n°MIN249622EUR contracté par l'Union des Associations Syndicales du Béal et de la Ruade, d'un montant en principal de 500 000 €. Cette décision annule et remplace la précédente délibération du 28 juin.

## ATTENTION : Au 1er octobre la réforme des autorisations d'urbanisme est entrée en vigueur

Ce qu'il faut en retenir :

### 1 - Des procédures regroupées

...11 régimes d'autorisation et 5 déclarations avant la réforme fusionnés après la réforme en 3 permis (de construire, d'aménager, de démolir) et une déclaration préalable.

### 2 - Des champs d'application plus précis

La liste des travaux soumis à permis, à autorisation ou à déclaration n'était pas fixée de façon exhaustive dans le code.

Avec la réforme :

- Les constructions nouvelles sont par principe soumises à permis de construire.

Les textes fixent la liste exhaustive des constructions soumises à simple déclaration et celles qui sont dispensées de formalités.

- Les travaux sur constructions existantes

Les textes fixent la liste exhaustive des travaux sur constructions existantes soumis à permis de construire et ceux qui sont soumis à une simple déclaration préalable.

### 3 - Des délais d'instruction garantis

Un "délai de base" est fixé par les textes. Il figure sur le récépissé remis au demandeur lors du dépôt de son dossier en mairie.

Ce délai est de : 1 mois pour les déclarations, 2 mois pour les permis de construire de maisons individuelles et les permis de démolir, 3 mois pour tous les autres permis.

Un délai différent peut être fixé lorsque certaines consultations sont nécessaires.

### 4 - Un contenu précis des dossiers de demande

Les textes précisent de façon exhaustive la liste des pièces qui doivent être jointes à une demande de permis ou à une déclaration préalable.

Cette réforme a pour objectif de clarifier les procédures mais chaque nouveauté crée ces difficultés de démarrage. Le plus simple consiste donc, dès que vous avez un projet à venir en Mairie pour prendre les renseignements nécessaires et constituer le bon dossier.

*Le service urbanisme est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.*

## Halte aux dépôts sauvages !

Sacs jaunes, poubelles collectives et individuelles avec ramassage bi-hebdomadaire, points d'apport volontaire pour les verres et les papiers, déchèterie intercommunale ouverte six jours sur sept, tout est mis en œuvre afin de maintenir notre environnement dans un bon état de propreté.

Et pourtant... ? Qui n'a assisté à ce pitoyable spectacle des cartons, bouteilles, sacs poubelle éventrés, et cadavres ini-

maginables de frigos, téléviseurs, matelas, appareils de chauffage, déchargés à même le sol autour des containers ?

Que faire ? Pour la municipalité, l'affaire se solde par une amende de la communauté des communes.

Comment lutter contre les agissements irresponsables et incompréhensibles de quelques individus asociaux qui pensent agir en toute impunité ?

Le problème est posé.



## Ecole primaire : une rentrée mouvementée.

### L'école Louis Gauthier se délocalise.

Avec 26 élèves par classe en moyenne au mois de juin, l'école de Sainte Cécile ne figurait pas dans les prioritaires pour les ouvertures de classes. Mais avec plus de 10 inscriptions en trois jours à la rentrée, les 5 classes se sont vite retrouvées surchargées.

L'équipe pédagogique soutenue par la Mairie a donc obtenu de l'inspection académique l'ouverture d'une classe supplémentaire le 5 septembre.

Tout est allé très vite et il s'est alors posé la question du local.

En effet, il se présentait 3 possibilités :

- l'aménagement d'une classe dans l'école. Les locaux actuels ne le permettaient pas sans de lourds travaux qui auraient pris beaucoup trop de temps.
- l'installation d'un algeco : solution qui aurait coûté très cher (environ 20 000 €/an) et aurait eu de nombreux inconvénients : cour de récréation réduite, confort relatif, ...

- le transfert de la classe de CM2 au collège. Si cette solution au départ paraissait incongrue, elle s'est vite révélée évidente : un intérêt pédagogique pour les élèves qui accèdent à une structure qu'ils auraient intégrée l'année prochaine et à tous les moyens pédagogiques (CDI, salle informatique, ...), des locaux neufs et aménagés.

Cette dernière solution a été retenue avec la mise en place de plusieurs outils pour que ce transfert se fasse en douceur :

- une navette matin et soir depuis le village prise en charge par la Mairie
- un passage à la cantine en priorité avec maintien du tarif de la cantine de l'école (la différence de repas étant prise en charge par la Mairie)
- du mobilier

installé pour répondre aux demandes des professeurs des écoles

- des horaires de cours, de récréation décalés pour plus de tranquillité

- une cour et un accès indépendant du collège

- et un accueil du personnel du collège et de la principale irréprochable. Tout a été fait pour nos enfants.

Dès le premier jour, les élèves furent ravis et enchantés «d'être avec les grands» et il a fallu les retenir à midi pour

qu'ils ne partent pas avec les collégiens, leur envie étant grande de retrouver leurs copains qui l'année dernière étaient avec eux au village.

Cela fait maintenant un mois que la classe de CM2 a déménagé au collège et si quelques petits problèmes surviennent encore, nous savons aujourd'hui que c'est le bon choix qui a été fait. Les enfants sont heureux et épanouis et c'est là notre principal objectif.



## Collège Victor Schoelcher Sainte Cécile les Vignes.

### Une rentrée au collège pour les parents.

Avec le premier colloque «Planète-Ados» les parents ont fait leur rentrée de collégiens.

Une quinzaine de familles était accueillie avec plaisir, par Madame la principale. C'est un début. Un excellent début.

Tous ont apprécié le ton et le contenu des échanges.

Le Docteur Fournier a d'abord présenté l'association : "un tremplin pour grandir ensemble et aider du mieux que l'on peut les enfants".

Planète-Ados travaille principalement dans trois domaines dans lesquels elle est bien suivie par les institutionnels : la réduction de la violence, les difficultés d'apprentissage

et le renforcement des liens avec les parents dont le rôle est essentiel.

"Sans vous, parents, nous ne pouvons rien, tous autant que nous sommes, maîtres ou responsables qui travaillons avec et pour vos jeunes" a-t-il déclaré. "Votre participation à l'éducation, votre exemple, votre confiance sont indispensables ! Cependant, il faut bien avoir présent à l'esprit que pour que vos jeunes se construisent au mieux, l'amour inconditionnel que vous leur portez, dans ce monde difficile, ne suffit pas toujours. Etre parents aujourd'hui s'apprend !"

"Si nous ne pouvons rien sans

vous, vous avez également besoin de nous tous ! Peut-on se passer des maîtres ? Non. De techniciens de santé, d'une écoute, d'une info ? D'une aide lorsqu'on en a besoin ? Certes non. Condamnés à être solidaires, collaborons ! Grandissons ensemble !"

"Lorsqu'il s'agit de son enfant, répondre aux problèmes rencontrés ne se fait pas toujours facilement. Cependant, soyez sûrs, que si nous y réfléchissons ensemble, nous trouverons probablement la solution ! D'où les colloques et les ateliers".

L'association met également à la disposition des familles l'aide aux devoirs, car ce ne

sont pas tous les parents qui peuvent ou ont le temps d'aider leurs enfants.

Le troisième chantier mis en route dès la semaine prochaine permettra de travailler sur la violence. Il s'attache à la formation d'élèves médiateurs dans les classes de 6ème et 5ème. Ceux-ci apprendront à utiliser la communication sans violence ! Il serait bon, d'ailleurs, qu'un jour nous nous rencontrions entre adultes, pour échanger sur ce sujet !

**Notez- le bien !  
l'aide aux devoirs commence le 10 octobre !  
Inscrivez vos enfants !**

## Une belle journée provençale : per la glori dou terraire !

La salle des fêtes de Sainte Cécile les Vignes a connu ce dimanche 14 octobre une matinée exceptionnelle au cours de laquelle on n'a guère entendu parler français. Près de 150 personnes venues de toute la Provence avaient répondu à l'invitation de l'Escolo Marius

André afin d'honorer des félibres céciliens aujourd'hui disparus. Le "capiscou" André Tournillon accueillait les plus hautes personnalités du félibrige parmi lesquelles le "capoulié" Jacques Moutet, le "bayle" Jean-Marc Courbet et le "sendi" Michel

Benedetto. Et c'est en lengo nostro, premier symbole de l'identité culturelle régionale, que furent évoquées la vie et l'œuvre de trois enfants du village : Paul Roux, Marius André et Jean Boyer. La journée était particulièrement consacrée à ce dernier, décédé en 2004 à l'âge de

90 ans, conservateur en chef des musées nationaux, maître d'œuvre du félibrige, qui avait consacré une grande partie de sa vie à la connaissance de l'art provençal.

Une plaque a été déposée à l'emplacement de sa maison natale, détruite en 1955 pour

laisser place au square du baron Le Roy, sur une placette qui porte aujourd'hui son nom. L'inauguration a eu lieu en présence de son épouse et de son fils, du maire de Ste Cécile et de personnalités politiques, avec la participation accompagnés dans un défilé par les jeunes élèves de l'Escolo Marius André. Après l'apéritif de la municipalité, la fête se poursuivait par un repas au caveau Chantecôtes préparé

par le restaurant Le Relais, animé par le groupe d'Alain Bravay et celui des Enfants d'Arausio qui ranima le délicieux répertoire des chansons provençales d'autrefois avec la font de Nîmes et en finale la Coupo Santo, hymne sacré chanté par tous avec ferveur.



## Le CLIC à votre service le deuxième jeudi du mois Informations aux Aînés "Au-delà des âges"

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) en gérontologie est une association encore peu connue et qui pourtant peut rendre de grands services. En effet, Madame Defrain vient le deuxième jeudi de chaque mois à la salle municipale de Sainte Cécile les Vignes pour informer et aider les gens, se mettant au service des retraités et de leur famille en leur apportant écoute, informations et aide. Cette association permet à tous d'accéder aux informa-

tions concernant le maintien à domicile ou le placement en établissement. Qu'il s'agisse d'habitat, d'aide ménagère,



de professionnels de santé, le CLIC peut apporter de précieux renseignements accessibles aux Céciliens mais aussi aux habitants des villages

environnants : Camaret sur Aigues, Sérignan du Comtat, Lagarde Paréol, Uchaux, Travaillan, Violés, Cairanne, Rochegude. Les visites à domicile sont aussi possibles.

Prochains rendez-vous : jeudi 8 novembre et jeudi 13 décembre de 9 h à 12 h – salle de la mairie.

Renseignements :  
04 90 51 33 95  
e-mail : clic.audeladesages@wanadoo.fr



Martine, s'en est allée, sans mot dire, le sourire aux lèvres...

Je la revois m'accueillant, toujours élégante, disponible, rassurante.

"Ne t'en fais pas elle sera bien ta gazette".

C'est elle - Martine Mendez - qui nous façonnait notre petit journal Santo Céio et qui nous l'avait rendu si attrayant. Elle a toujours su trouver les thèmes et le rythme pour que cette revue qui rentre dans tous les foyers céciliens soit lue facilement.

Martine était une vraie professionnelle, sans excès, ni tension, toujours le mot juste, connaissant parfaitement notre commune, native de Camaret, elle avait vécu un temps rue Cardinal.

Tout en classant les articles par rubrique, argumentant sur un autre, elle avait compris nos exigences. Elle connaissait les accroches pour les lecteurs.

Mutine, coquine, elle arrivait à ses fins avec son beau sourire, capital séduction.

C'était un délice de travailler avec elle. Je m'en allais soulagée, elle retournait à son ordinateur. J'étais tranquille, elle serait bien notre gazette.

Elle s'en est allée, sans mot dire, merci Martine, elle est vraiment bien notre gazette...

Claire

# LES ARCADES

"Les Arcades" - Maison de retraite à Sainte Cécile où les animatrices et le personnel, sous l'œil attentif de leur directeur Marc Aissi, sont à la recherche de l'événement afin de rompre la monotonie des journées qui s'écoulent au rythme de leurs résidents. Dire non à la fatalité, c'est organiser des journées qui vont casser la routine. On peut rire et chanter, s'amuser et se dépasser, il suffit de le vouloir. C'est pour cela que Lise Farjon, présidente de l'association "Poivre et Sel" créée des temps forts : jeux, loto, repas au Jardin de la Chapelle, à l'étang, concours de belote, et ce mardi 25 septembre les Olympiades qui se sont déroulées tout au long de la journée. Au programme plusieurs disciplines : basket, envoyer le ballon dans un carton, musique, parcours avec balises, pêches aux canards, jeux de massacre. Tous ces jeux ont motivé quelques vingt résidents qui pendant quelques heures ont retrouvé leurs réflexes dans une ambiance bon enfant. La mémoire qui parfois leur fait défaut retrouvait les paroles de la musique qu'ils écoutaient lorsqu'ils étaient jeunes. C'était émouvant de les entendre chanter et taper dans leurs mains, les yeux agrandis par leurs souvenirs. Au jeu de massacre, tous leurs efforts étaient concentrés pour faire tomber le maximum de boîtes et lors du parcours des obstacles, il fallait les voir, oubliant leurs petits maux,

lever un pied puis l'autre, et enfin franchir la ligne d'arrivée. Tous ces exercices leur permettent de ne pas perdre le peu d'autonomie qui leur reste, et surtout de demeurer vaillants. La satisfaction se lisait sur leurs visages lors de la distribution des prix, car tous ont pu regagner leur chambre, avec un paquet de biscuits et une bouteille d'eau de Cologne. Ils adorent cela paraît-il.

L'animatrice Audrey Caillol aidée de Mélanie Trouillet en formation d'aide médico-psychologique, les connaissent bien et sont à leurs petits soins.

**Elles organiseront le jeudi 20 décembre de 10 h à 16 h un marché de Noël à la maison de retraite** avec vente de gâteaux et de souvenirs préparés par les résidents. A cette occasion aura lieu une tombola au profit de l'association "Poivre et Sel".

**Pour beaucoup d'entre vous, c'est peut être une porte ouverte à la maison de retraite, une visite peu en amener une autre, les personnes âgées en raffolent.**

Merci à tous ceux qui savent donner sous quelque forme que ce soit. Donner c'est savoir aimer.

**Récolte des dons – jeudi 29 novembre 2007 – Audrey et Mélanie se rendront chez les commerçants à la recherche de lots. Les particuliers peuvent eux aussi apporter des lots à la maison de retraite ce jour là.**

**Nous comptons sur votre générosité.**



# FOYER DE L'AMITIÉ

Le Foyer de l'Amitié qui réunit toujours de nombreux adhérents à ses manifestations ne peut que se féliciter de cette notoriété.



Le secret réside certainement à l'engouement que procurent les réunions du mardi et jeudi, les conférences/débats, la chorale, les voyages, les rendez-vous gastronomiques, les concerts ou les spectacles toujours bien choisis.

On pourrait dire que c'est la récompense de la fidélité de ces quelques 250 adhérents à cette association si bien conduite par un bureau dynamique et jeune par sa vitalité. Car la préparation des kermesses ou thés dansants demande une réelle implication, car lorsque la fête bat son plein, on ne peut oublier les heures avant et les heures après pour la remise en place des locaux, des installations et le nettoyage ! Mais c'est là encore qu'intervient cette équipe soudée et performante.

Bravo à vous tous qui savez donner aux séniors cette jeunesse qui dure si longtemps : celle de l'esprit.





Rufus et les officiels



Les officiels au départ



Chloé dans le village

## Chevauchée des Blasons

Vignes et surtout le quartier de l'Arénier se sont métamorphosés. En effet durant ces deux jours a eu lieu la 21ème édition de la Chevauchée des Blasons. Chaque village du Vaucluse ou communauté de communes voit ainsi ses couleurs portées par un ou une cavalière au cours de cette manifestation qui traverse plusieurs communes du Vaucluse. Soutenue par le Conseil Général et par plusieurs sponsors notamment la Cristaline, Lafarge Granulats et Chantecôtes, la Chevauchée des Blasons connaît chaque année un succès certain.

La commune a donc accepté sans réserve d'accueillir les cavaliers au quartier de l'Arénier où les box ont été installés. C'est en effet à proximité et dans la salle Camille Farjon que s'est déroulé l'accueil des officiels, participants, organisateurs et sponsors. Pour Sainte Cécile les Vignes, c'est Chloé Carletti qui a représenté le village dont elle avait défendu les couleurs l'an dernier. Très aguerrie dans ce domaine équestre qui est sa passion, Chloé, âgée de 15 ans, s'est bien défendue : au final, Chloé, qui se destine à la carrière de vétérinaire équin, s'est placée 41ème sur les 123 cavaliers classés, sachant qu'il y avait au départ environ 160 cavaliers.

La Chevauchée des Blasons est rendue possible grâce au Conseil Général, aux communes et aux partenaires qui

tous défendent une certaine idée de l'environnement et du sport équestre.

Preuve de la notoriété de la Chevauchée, Rufus, le comédien domicilié vers Robion, s'est joint aux cavaliers, personnalités et organisateurs pour partager l'apéritif offert par la mairie de Sainte Cécile les Vignes, puis la paella préparée par une équipe chevronnée de l'association "Isle Caval Tradition". Par la même occasion, on a pu déguster les Côtes du Rhône du caveau Chantecôtes.



Le dimanche, c'est le centre du village qui a permis aux cavaliers de participer à une épreuve d'habileté. Les badauds sont venus admirer les prouesses et la beauté des cavaliers et de leur monture.

Cette nouvelle édition de la Chevauchées des Blasons a permis de faire connaître le village aux cavaliers et à leur entourage et a offert aux Céciliens une belle prestation équestre.

## Le Père Noël à Sainte Cécile

Cette année les commerçants et artisans de Sainte Cécile innovent, ils vous proposent une apparition du Père Noël les 17, 18, 19 et 20 décembre à 18 h 30 aux fenêtres des maisons du village, que vous découvrirez avec plaisir ; les fenêtres de ces maisons seront habillées de rideaux rouge et de lumignons.

A vous de les chercher et de les trouver, le Père Noël

récompensera les enfants sages.

**Le vendredi soir, 21 décembre le Père Noël descendra de l'horloge, et déambulera dans les rues accompagné d'une animation pour enfants.**

La présidente, Corinne Renoud-Lias souhaiterait à cette occasion que toutes les fenêtres soient illuminées

par de petites bougies ce qui donnerait un véritable air de fête à notre village.

La soirée se clôturera par un feu d'artifice offert par le comité des fêtes et des gourmandises préparées par les commerçants pour toute la population.

Venez nombreux fêter Noël ensemble.



## **Concert pour la Sainte Cécile Dimanche 25 novembre 2007 à 17 h**

Chorale "le Chœur Européen de Vaison" est spécialisé dans la musique d'oratorio, a capella ou accompagnée par un orchestre.

Le programme, d'une dizaine d'œuvres, du XVIIe baroque jusqu'à l'aube du XXe siècle, alterne pièces brillantes et morceaux plus recueillis. La musique sacrée est une

musique destinée à être appréciée et comprise de tous mais aussi interprétée par des voix n'ayant pas les performances exceptionnelles des voix d'opéra ; c'est pour cette raison qu'elle a la préférence des chœurs amateurs. Elle est donc interprétée dans le cadre de concerts n'ayant aucun lien avec la liturgie bien

qu'originale de celle-ci.

**C'est avec plaisir et honneur, que nous accueillerons cette chorale, pour le concert de la Sainte Cécile offert par le comité des fêtes à l'église paroissiale le dimanche 25 novembre 2007 à 17 h.**

Entrée gratuite pour tous.

# Le Téléthon

Sous le patronage du comité des fêtes, le 10ème Téléthon se déroulera le samedi 8 décembre à Sainte Cécile les Vignes – sur la place Max Aubert dès 9 h.

Toutes les associations sont invitées à se mobiliser pour y participer. Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés. Nous vous attendons très nombreux à la prochaine réunion de préparation qui aura lieu le jeudi 15 novem-

bre à 18 h 30 à la salle municipale.

Contact la maison du tourisme au : 04 90 30 78 35.

Dès à présent, réserver votre soirée du samedi 8 décembre pour un souper convivial.

Changement de date pour le loto du Téléthon : le dimanche 2 décembre à 18 h dans les 3 cafés et la petite salle des fêtes.

Ne jamais renoncer, toujours avancer.

Tous ensemble - Mobilisons nous.

Le collectif Téléthon

Pour le vide grenier et la bourse aux vêtements vous pouvez déposer vos objets et vêtements à la maison du tourisme.

Merci pour votre générosité.

## **Bourse aux jouets et vêtements d'enfants Salle Camille Farjon de 10 h à 18 h Dimanche 25 novembre 2007**

L'année dernière de nombreux enfants étaient au rendez vous, avec des jouets flambant neufs et l'on a très vite constaté le succès de cette initiative.

Les parents pris par cet engouement ont proposé la vente de vêtements. C'est pourquoi, cette année, se tiendra cette bourse aux jouets et aux vêtements d'enfants le dimanche 25 novembre toute la journée de 10 h à 18 h.

Des tables seront mises à votre disposition. Venez nombreux, l'ambiance est sympathique et bon enfant.



## État Civil

Fin Août à début

Octobre 2007



**BIENVENUE**

Lilou, Camille, Virginie BONNET, née le 25 Août 2007 à ORANGE (Vaucluse)

Léane, Marion, Alice FAVIER, née le 12 septembre 2007 à ORANGE (Vaucluse)

Imane EL AZZOUZI, née le 19 septembre 2007 à VALREAS (Vaucluse)

Ethan, Maxime, David ARGOUD, né le 03 octobre 2007 à VALREAS (Vaucluse)

Estevan, Laurent GELY, né le 18 octobre 2007 à ORANGE (Vaucluse)

Sacha, Arthur, Jacques FIDAIRE, né le 23 octobre 2007 à ORANGE (Vaucluse)



**félicitations**

PLANTIER Stéphanie Béatrice et MEYNIER Gérald Michel Alain le 13 octobre 2007

BOULANGER Marie-Claire Cécile et DE MEYER Yannick Yves Luc le 13 octobre 2007



GUILLON Pierre Rémond, décédé le 12 septembre 2007 à STE CÉCILE LES VIGNES

JEAN Fernand Léon, décédé le 16 septembre 2007 à ORANGE

BÉRAUD René Marceau, décédé le 24 septembre 2007 à AUBAGNE

JOVER Armande, Veuve UGUET, décédée le 14 octobre 2007 à STE CECILE LES VIGNES

## Journée des associations

C'est une cinquantaine d'associations qui animent le village tout au long de l'année.

Il y en a pour tous les goûts et tous les âges, une dernière vient de voir le jour celle du ping-pong. On ne peut que se féliciter de la politique engagée par la municipalité à les encourager par leurs subventions mais également par les infrastructures qu'elle met à leur disposition.

Cette journée de présentation de leurs activités a été vivement accueillie par un public venu nombreux se renseigner, et se faire inscrire. C'est par les associations que se fait bien souvent l'intégration dans un village pour les nouveaux arrivants.

Gilbert Vatain et Pierre Barrot en sont très conscients, c'est pour cela qu'ils ne cessent d'ouvrir de nouveaux espaces de rencontre pour que le village de Sainte Cécile les Vignes soit toujours en mouvement et à l'écoute de ses concitoyens.

L'apéritif qui a clos cette matinée ne faisant qu'illustrer la réussite de cette manifestation ouverte à tous. C'est vrai que les stands installés devant la mairie offraient un réel attrait pour tous les passants venus au marché jour là.

Bravo au comité des fêtes, qui en la personne de son président Vincent Fioravanti, est toujours présent sur ces manifestations publiques.



## Un nouveau président au R.C. Provence

Le suzien Jean-Pierre Damiani ayant décidé de se démettre de ses fonctions de président, c'est

un cécilien, François Perez, qui dirigera pour la saison 2007-2008 le Racing Club



Provence. Ce club de football est issu d'une association, en 2004 entre l'Avenir Cécilien et le Réveil Sportif Suzien et représente les communes de Sainte Cécile les Vignes, Suze la Rousse et Roche-gude. Deux équipes sont engagées auprès du district Rhône-Durance pour disputer coupes et championnat, l'équipe première en PHB, la réserve en Promotion de 1ère division. L'entraînement est assuré par Alain Palavesin et Christophe Boyer. L'école de foot du mer-

credi dirigée par Pierre Barrot assisté de seniors bénévoles reçoit un grand nombre d'enfants et plusieurs équipes de jeunes sont constituées. Les rencontres ont lieu actuellement sur les terrains de Suze et de Roche-gude, la pelouse du stade Eric Cantona devant être préservée encore quelques mois avant de subir l'agression des camions.



## Grand "Tournoi CI 1" de jeux video à Sainte Cécile

Organisation du tournoi CI1 (prononcez "c.i.one"). Le Club informatique de Sainte Cécile en partenariat avec le Club Ados organisera courant décembre 2007 un tournoi de jeux vidéo sur PlayStation II. Trois types de jeux seront proposés : football (type PES), combat (type Tekken) et course de voiture (type Colin Mc Rae Rally).



attirer plus de 50 joueurs qui s'affronteront pour accéder au titre suprême. Le public



pourra également suivre les parties (demi-finales et finale) sur écran géant dans la salle.

**Règlement du tournoi CI1 :** Tous les concurrents devront se mesurer en duel en piochant dans une urne opaque l'un de ces trois jeux. Le gagnant de la partie poursuivra la compétition.

Les quatre derniers adversaires se retrouvant en demi-finales, puis les deux derniers en finale devront s'affronter successivement sur les trois jeux sélectionnés. Le vainqueur du

"Tournoi CI1" sera celui qui aura cumulé, au total, le plus de points.

### Modalité d'accès et PAF :

Le "Tournoi CI1" est ouvert à tous. Une participation aux frais devra être acquittée par chaque participant dont le montant s'élèvera à 5 €.

### Récompense :

Le champion du "Tournoi CI1" se verra attribuer la nouvelle console de jeu Nintendo

WII et sa manette révolutionnaire qui détecte les mouvements, la Wiimote, ainsi que le jeu Wii Sports (ou équivalent).

**N'attendez plus et venez vous inscrire sur la liste des champions du virtuel auprès d'Abdellah au Club informatique ou auprès de Carole à l'Office du tourisme.**

**Renseignements et inscriptions :** contacter le 04 90 30 78 70 ou 04 90 30 78 35

- Inscription avant le 15 novembre 2007.
- Quelques places sont encore disponibles.



## Le Club Ado

Si tu as entre 12 et 17 ans, tu seras le bienvenue au CLUB ADOS. Alors n'hésite pas à venir rencontrer les animateurs et les jeunes déjà inscrits, soit 45 adhérents.

Un nouveau local spécifique (inauguré en juillet) est à disposition au Jardin de la Fontaine au cœur du village, (2 billards, 2 baby-foot, 2 tables de ping-pong, des jeux de société, du matériel sportif et pédagogique...).

**Le Club Ados est ouvert tout les mercredis après-midi de 13H30 à 17H30 et toutes les petites et grandes vacances (sauf Noël) de 10H à 12H et de 13H30 à 17H30** avec des projets très variés (sportifs, culturels, rencontres avec d'autres club ados...) Les horaires peuvent être modifiés en fonction des sorties et/ou des activités prévues.

Adhésion Annuelle 16 € (pour les "anciens" adhérents pensez au renouvellement).

Renseignements et Inscriptions :

Club Ados :  
04 90 60 97 26  
Espace Culturel :  
04 90 30 78 35

## NOUVEAU

**Le Club Ados crée une section PING-PONG LOISIRS, qui est ouverte aux enfants à partir de 12 ans jusqu'aux ADULTES.**

Si vous êtes intéressé(e)s pour passer une sympathique et conviviale soirée, venez rejoindre Guy SOUPE, (instituteur à la retraite et bénévole au club) tous les mardis de 18H30 à 20H30, au Collège Victor SCHOELCHER, 8 tables de ping-pong sont à disposition (possibilité de prêt de raquettes). Adhésion Annuelle 16€.

Renseignements et Inscriptions sur place ou à l'Espace Culturel 04 90 30 78 35



## La vitalité de l'Amicale des donneurs de sang



Grâce au dévouement d'une équipe de bénévoles, l'Amicale des donneurs de sang a retrouvé une vitalité qui se concrétise par une recrudescence des volontaires lors des collectes et surtout par l'arrivée de nombreux jeunes. La

période automnale a été marquée par deux importantes manifestations. **La première le dimanche 16 septembre avec l'étape du 15ème Relais du sang à Sainte Cécile.** Les 45 équipes de 5 coureurs qui reliaient Orange à Bollène

ont été reçues par les membres de l'Amicale pour un copieux déjeuner gourmand où thé, café et chocolat ont supplanté le valeureux Côtes du Rhône présent et non symbolique pour tous. Le départ des relayeurs a été donné à 9 heures par le maire Max Ivan.

**La deuxième manifestation a eu lieu le 1er octobre à la salle municipale avec une remise de médailles à des donneurs** choisis par les responsables de la Fédération Départementale de Vaucluse, en présence de Mme Maurizot, du Centre de transfusion sanguine d'Avignon et de M. Di Maggio, vice-président de la fédération. Neuf volontaires ont reçu le diplôme d'honneur du ministère de

la Santé et une récompense de l'Amicale. Six d'entre eux pour le niveau 2, soit de 10 à 24 dons : **Pascale Gourru, Aline Leras, Marie-Rose Pépin, Frédéric Piot, Patrick Santi et François Verrière.** Le niveau 3, pour plus de 25 dons, a été attribué à **Vincent Ferrando, Jean-Raymond Sarrazin et José Zaplana.** Un apéritif était offert par la municipalité.



## Les trésors de l'église paroissiale

A l'occasion des journées du patrimoine les 16 et 17 septembre, l'association paroissiale a ouvert l'église aux

visiteurs afin de leur faire découvrir un véritable trésor d'objets du culte et d'ornements liturgiques anciens qui témoignent d'une certaine richesse de la paroisse au cours des 18ème et 19ème siècles.

La première exposition qui avait eu lieu en 2001 a été enrichie avec la présentation de chasubles richement brodées aux couleurs liturgiques noir ou violet, blanc et or, bleu, rouge, vert et le rose, porté seulement deux fois dans l'année et pour cette raison rarement trouvé dans une modeste paroisse.

Avec la réfection des grands



tableaux datant du 18ème qui se poursuit, Vincent Faure a entrepris une œuvre gigantesque afin de redonner vie aux statues polychromes qui ont été couvertes de peinture blanche après Vatican 2 (1963). Déjà, Sainte Cécile et

Sainte Anne ont retrouvé les couleurs de leur jeunesse.

Un travail qui a duré deux années. Et il en reste huit, un vaste programme que la foi permettra sans doute de conduire à son terme.

## Les Cigalous

L'association "Les Cigalous" organise pour la 4ème année consécutive le Noël des petits céciliens, en partenariat avec la municipalité.

**Cette manifestation aura lieu mercredi 12 décembre à 16 h à la salle Camille Farjon.**

Un spectacle "Le petit train des doudous perdus" sera présenté aux enfants (jusqu'au CP inclus), par la Compagnie Charlotte-Tralala.

A l'issue du spectacle un goûter sera offert.

Les enfants seront sous la responsabilité des parents.

**Inscrivez votre enfant avant le 5 décembre à la crèche, l'école maternelle ou au centre de loisirs (nombre de places limité). Entrée gratuite.**





**LANCELLOTTI**

*au service des familles*

Organisation complète d'obsèques  
Transport de corps avant et après mise en bière.  
Toutes distances - Contrat obsèques  
Marbrerie

6, cours de la Poste - 84290 Sainte Cécile les Vignes - Téléphone : 04 90 30 89 42 - Fax : 04 90 30 74 29

**S.E.G.A.** Électricité générale

Jean-Luc MARCON

DÉPANNAGE ET INSTALLATION

...Électricité  
...Plomberie  
...Chauffage  
...Climatisation

Route de Suze 84290 Ste Cécile les Vignes Tél. 04 90 30 71 09  
Cours du Portalet 84290 Ste Cécile les Vignes Tél. 04 90 40 41 97  
.....06 07 71 64 91.....  
.....segaalarcon@aol.com.....

**e.i.m. leblanc**  
Groupe Bosch

EAU CHAUDE  
CHAUFFAGE GAZ

www.eim-leblanc.fr

**CABINET MERLIN**  
Ingénieurs Conseils

AGENCE DE CARPENTRAS  
215 avenue de Comtat Venaissin / 84203 CARPENTRAS CEDEX  
Tél : 04.90.63.44.11

Eau potable - Assainissement - Traitement des Eaux - V. R. D. - Collecte et traitement des Déchets-Technologies de l'Environnement - Irrigations - Equipements Collectifs et Industriels - Pilotage Coordination - Assistance Administrative et Financière

**SAS TEYSSIER**

Travaux Publics  
Terrassements - Réseaux Divers  
Av. Marcel Pagnol  
84110 VAISON LA ROMAINE

Carrière COPAT  
Vente d'agrégats  
Entreprises et Particuliers  
Pont de Sablet - 84110 SABLET  
Tél. 04 90 36 02 59 - Fax 04 90 36 27 82

**Atelier d'Architecture**  
Jean-Paul MASSOT SARL

Jean-Paul MASSOT  
Architecte DPLG - Urbaniste "Master of Arts"  
POLITIQUE DE LA VILLE, REQUALIFICATION URBAINE, REHABILITATION

10, bd Gambetta - BP 70 134 - 30401 Villeneuve Avignon cedex  
tél. 04 90 26 03 08  
fax. 04 90 26 12 80

archi.jp.massot@wanadoo.fr www.cjberarchi.com/jean-paul-massot

**SNC MARBRERIE BOLLÉNOISE**  
R. VALVERDE & J. LOSCRI

Dépositaire caveau monobloc béton / Pose en 48h  
Tous travaux cimetièrre / Revêtement tout granit

10, place Tournefol - 84500 Bollène  
Tél. 04 90 40 40 19 - Fax 04 90 40 08 76

**Directeur de publication :**  
Max IVAN, Maire, assisté de Sébastien MAKOWSKI, conseiller municipal, vice-président de la Commission Communication et Technologie Nouvelle

**Rédactrice en Chef :**  
Claire BRÉSOLIN, conseillère municipale

**Comité de rédaction :**  
Agnès VINCENT, Denise VISEUR, Jean FLOUR, André TOURNILLON, Vincent FAURE, Isabelle CROZET, Pascal CROZET, Louis CHALIER, Jean-Marc VISEUR, Nicolas FOUILLEUL

**Coordination de rédaction :**  
Mairie - Espace Culturel, place M. Aubert - 04 90 30 78 35  
e-mail : info@sainte-cécile.org

**Photographies :**  
Claire BRÉSOLIN - Isabelle CROZET - Jean FLOUR - Jean-Marc VISEUR

**Maquette & régie publicité :**  
Studio C - Stéphan Compan  
06 82 13 46 50

Construisez votre maison avec des artisans

Groupement Cécilien d'Artisans  
4, avenue Charles de Gaulle  
84290 Ste CÉCILE LES VIGNES  
Tél. 04 90 40 41 99

**VADÉ André**  
06 72 00 02 19

LISTE de MARIAGE

Pêchés de Vignes  
Décoration Cadeaux

Cours du Portalet  
84290 Ste Cécile les Vignes  
04.90.40.41.97

"Les Oliviers"

AGENCE IMMOBILIÈRE

Grande Rue - 26790 ROCHEGUDE  
tél. 04 75 97 41 47  
Cours Corsin - 84420 PIOLENC  
tél. 04 32 80 22 51  
e-mail : agencelesoliviers@orange.fr

**Pompes Funèbres Bollénoises**  
Ets Valverde, 30 ans au service des familles

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES  
Transport avant mise en bière, transport avec cercueil France et Etranger  
Démarches et formalités - Contrats obsèques - Incinération - Chambre funéraire

10, place Tournefol - 84500 Bollène  
Tél. 04 90 40 40 19 - Fax 04 90 40 08 76